

AVIS PUBLIC

RELATIF À L'ADOPTION des prévisions budgétaires 2006
et du programme triennal d'immobilisations

Avis est par le présent donné que lors de la séance spéciale du 19 décembre 2005, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2006 et le programme triennal d'immobilisations, comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Revenus	2005	2006	Variation de 2005 à 2006
Taxes	2 474 583 \$	2 956 511 \$	481 928 \$
Païement tenant lieu de taxes	91 884 \$	132 287 \$	40 403 \$
Autres revenus de sources locales	193 427 \$	229 515 \$	36 088 \$
Transferts gouvernementaux	139 619 \$	137 169 \$	2 450 \$-
Total des revenus	2 899 513 \$	3 455 482 \$	555 969 \$

Dépenses			- \$
Administration générale	633 259 \$	713 593 \$	80 334 \$
Sécurité publique	352 176 \$	391 783 \$	39 607 \$
Transport	704 422 \$	788 935 \$	84 513 \$
Hygiène du milieu	385 791 \$	464 209 \$	78 418 \$
Santé et bien-être	4 112 \$	2 859 \$	1 253 \$-
Urbanisme et développement	162 870 \$	214 242 \$	51 372 \$
Loisirs et culture	286 369 \$	464 108 \$	177 739 \$
Frais de financement	113 474 \$	102 911 \$	10 563 \$-
Total des dépenses de fonctionnement	2 642 473 \$	3 142 640 \$	500 167 \$
Autres activités financières	257 040 \$	368 952 \$	111 912 \$
Excédent des activités financières avant affectations	- \$	56 110 \$-	
Affectations:			
au surplus accumulé non affecté		100 202 \$	
au fonds réservé - développement		3 131 \$	
au fonds de roulement		47 223 \$-	
Total des affectations:		56 110 \$	
Résultat après affectations		- \$	

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Sources de financement:			
Transfert de l'état des activités financières		176 072 \$	
Autres sources de financement		318 148 \$	
Total des sources de financement		494 220 \$	
Dépenses:			
Administration générale		13 000 \$	
Transport		184 870 \$	
Hygiène du milieu		225 000 \$	
Loisirs et culture		71 350 \$	
Total des dépenses d'investissement		494 220 \$	
Excédent des activités d'investissement		- \$	

Taux de la taxation générale	2005	2006	Variation de 2005 à 2006
Taxe générale (résidentielle)	1.1310 \$	0.9009 \$	0.2301 \$-
Taxe gén. Service de la dette	0.0873 \$	0.0469 \$	0.0404 \$-
Taxe de la Sûreté du Québec	0.1760 \$	0.1285 \$	0.0475 \$-
Total	1.3943 \$	1.0762 \$	0.3181 \$-

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2006-2007-2008

SERVICE	DESCRIPTION	2006	2007	2008
ADMINISTRATION	Aménagement d'un bureau pour les élus, salle du conseil	10 000 \$		
	Ameublement et climatisation	3 000 \$		
	Refaire le plancher de la grande salle			15 000 \$
	Réparation de l'infiltration d'eau au sous-sol - gouttières	10 000 \$		
	Achat d'équipement informatique et de bureau	6 000 \$	10 000 \$	
	Mise aux normes de la route	800 \$	3 800 \$	10 000 \$
	Remplacement du panneau d'affichage (légal) au lac Labelle	1 200 \$		
	Achat d'ameublement de bureau, équipement de bureau et informatique	3 590 \$		
INCENDIE	Achat de 2 kits de bornes sèches de 6"	4 000 \$		
TRAVAUX PUBLICS	Remplacement de machinerie et d'équipement	60 000 \$	67 500 \$	50 000 \$
	Achat d'outils		2 500 \$	
	Achat d'une boîte polyvalente Kenworth	20 000 \$		
	Pavage du chemin du Lac-Labelle (phase 1)	95 000 \$		
	Pavage du chemin du Lac-Labelle (phase 3)		363 234 \$	
	Glissières chemin Brousseau et rue de la Rivière		12 000 \$	
	Complètement du site de neige usée	15 000 \$		
	Réfection des trottoirs - rue du Couvent	25 000 \$		
HYGIÈNE DU MILIEU	Réserve pour vidange des boues des étangs aérés	15 000 \$		
	Travaux de stabilisation des murets des étangs aérés	6 000 \$		
	Mise aux normes du réseau d'aqueduc	200 000 \$	1 101 560 \$	
	Plan de revitalisation des conduites d'aqueduc et égout - informatisation	20 000 \$		
	Travaux d'intervention suite à l'acceptation du plan de revitalisations des conduites d'aqueduc et d'égout (20 000 \$ part de la Municipalité)		70 000 \$	70 000 \$
	Compteurs d'eau (achat et installation)		10 000 \$	
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	Préparation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le noyau villageois			13 000 \$
	Préparation d'un plan d'aménagement d'ensemble pour planifier l'aménagement de l'accès central de la voie de contournement de Labelle par la 117		12 750 \$	
	Aménagement de la Pointe-à-Phydime et autres aménagement prévus dans le PPU			121 000 \$
	Construction d'une promenade riveraine entre le pont et la Pointe-à-Phydime			10 000 \$
	Aménagement d'une plage municipale sur la rivière		25 000 \$	
	Verbalisation du secteur des Framboisiers	12 000 \$		
	Acquisition du terrain du "parc du Curé-Labelle" appartenant à Hydro-Québec		15 000 \$	
	Achat des sections de chemin privé enclavées dans un chemin public		4 000 \$	
	Enseignes des commerçants	2 000 \$	2 250 \$	
	Achat d'équipement et ameublement pour le bureau d'accueil touristique	1 405 \$		
LOISIRS ET CULTURE	Rénovation du pavillon des loisirs	15 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
	Aménagement aire de jeux au parc du Centenaire en partenariat	6 800 \$		
	Aménagement aire de jeux au parc de la Gare	4 350 \$		
	Enseignes (2 parcs et 1 piscine)	3 280 \$		
	Logiciel de loisirs		6 100 \$	
	Restauration de la statue du curé Labelle et de celle de l'indien	4 000 \$		
	Achat et installation de casiers et vestiaires	3 000 \$		
	Réfection du toit du centre communautaire (partie gymnase) en partenariat	12 500 \$		
	Remplacement de la thermopompe de la piscine	9 000 \$		
	Rénovation de la promenade René-Lévesque	5 000 \$		
	Refaire le bloc sanitaire du par René-Lévesque	15 000 \$	10 000 \$	
	Éclairage de la grande salle et de la Société d'Histoire de Chute aux Iroquois		4 000 \$	
	Climatisation de la section bibliothèque	17 000 \$		
	Refaire le plancher de la salle du haut de la bibliothèque		3 330 \$	
Système d'alarme à la bibliothèque		4 500 \$		
TOTAL :		604 925 \$	1 737 524 \$	299 000 \$

DONNÉ à Labelle, ce neuvième jour de janvier deux mil six (9 janvier 2006).

Daniel Desnoyers
Directeur général / secrétaire-trésorier

Séance du conseil – 9 janvier 2006

Le conseil municipal a tenu sa première assemblée régulière de la nouvelle année le lundi 9 janvier dernier. Comme la rencontre s'est déroulée peu de temps après les congés des fêtes et que plusieurs factures de fournisseurs ne nous étaient pas encore parvenues, le conseil a ajourné le déroulement de la séance au lundi 16 janvier pour l'approbation des comptes de décembre 2005.

Dossiers administratifs

Les dossiers administratifs ont dominé l'agenda .

Le conseil a renouvelé son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2006. La Fédération regroupe essentiellement les municipalités de moins de 5 000 habitants et agit comme porte-parole des petites municipalités sur les diverses tables d'échanges et de discussions, voir de négociations, avec le gouvernement du Québec.

Le conseil a également donné suite à une recommandation du Comité de la gare à l'effet d'autoriser la signature d'une entente entre ledit comité et Motoneiges Tremblant pour la location d'une partie du bâtiment de la gare pour la saison d'hiver. Cela permet à Motoneiges Tremblant d'opérer son commerce de location de motoneiges à partir de la "Freight shed" de l'ancienne gare, partie inoccupée en hiver, et de maintenir à Labelle une dizaine d'emplois saisonniers. Le conseil a mandaté des fonctionnaires et le conseiller responsable de l'urbanisme, monsieur Claude Nantel, pour amorcer des discussions visant l'installation de ce commerce sur une base permanente, ce qui exclut à toutes fins utiles, le bâtiment même de la gare.

La Municipalité a retenu les services de l'Imprimeur inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour l'impression en 2006 de ses bulletins "Info municipale" distribués à tous les mois, ainsi que pour le bulletin appelé "Info budget" distribué également dans tous les foyers, en début d'année. Le recours à un imprimeur s'imposait, à la fois pour l'économie de coûts que cela représente et à la fois pour le photocopieur de la Municipalité qui se trouvait, à certains moments, trop sollicité pour sa capacité.

Nos assureurs nous exigeaient l'installation d'une hotte commerciale assortie d'un système d'extinction des incendies de cuisine assez sophistiqué et coûteux. Après discussions avec nos assureurs, ceux-ci ont accepté de diminuer leurs exigences, à la condition que la Municipalité s'engage à ne pas permettre de "friture" dans ce local. Une résolution fut adoptée à cet égard et, dorénavant, les utilisateurs de ce local devront se conformer à cette limitation.

Le conseil municipal a autorisé le directeur général à demander une marge de crédit afin de combler les besoins de liquidités de la Municipalité dans les périodes précédant les versements de taxes des contribuables. La marge de crédit sera demandée à la Caisse populaire Desjardins de Labelle-Nominique.

Le conseil a dû rescinder une résolution adoptée en novembre dernier concernant des travaux à effectuer sur le chemin St-Cyr. En effet, la ventilation des coûts, déposée au conseil municipal, démontre que l'ensemble de ces travaux ont coûté en réalité 11 661,87 \$ à la Municipalité alors que l'objectif de départ était de se limiter à des dépenses de 5 000 \$. La découverte de portions de roc, les travaux de dynamitage et de déplacement de roches qui ont suivi, ont provoqué cette hausse de coûts.

Dossiers de ressources humaines

À la suite des dossiers administratifs, ce sont les dossiers touchant les ressources humaines de la Municipalité qui ont fait l'objet de décisions de la part du conseil.

La première décision du conseil dans ce domaine fut d'accorder aux employés cadres de la Municipalité une augmentation salariale de 3 % pour l'année 2006, soit celle prévue à la convention collective des employés syndiqués et à celle des pompiers à temps partiels.

Le conseil a autorisé la création d'un poste de responsable adjoint au service de l'urbanisme. Ce poste syndiqué est, dans les faits, occupé de façon temporaire depuis plus de deux ans et, lors de l'étude des prévisions budgétaires, le conseil a étudié la possibilité de le créer formellement. Le poste sera affiché selon la procédure établie par la convention collective.

Le conseil a également autorisé l'embauche de monsieur Martin Cossette qui agira comme pompier instructeur temporaire pour la formation de certains de nos pompiers. Il s'agit d'un poste cadre temporaire à temps partiel. La formation des pompiers prévoyant maintenant plusieurs heures de pratique en caserne avec les équipements de la Municipalité, monsieur Cossette supervisera une partie de cette formation pratique.

Le conseil a aussi autorisé l'embauche de monsieur Steve Legault comme ouvrier spécialisé sur appel pour les opérations de déneigement de la Municipalité. Monsieur Legault a agi comme opérateur à la Municipalité du mois d'octobre jusqu'au début de janvier, il connaît donc bien nos opérations.

Ajournement

La séance a été ajournée au lundi 16 janvier, de façon à permettre la préparation de la liste des comptes et la vérification des comptes par les membres de la commission des finances.

Lors de l'ajournement les membres du conseil ont autorisé, comme à l'habitude, chacune des dépenses excédant 2 000 \$ ainsi que les comptes déposés pour le mois de décembre 2005. Certains déboursés furent réalisés au cours du mois, comme le paiement des comptes de téléphone ou d'électricité et ces déboursés furent également examinés et ratifiés par le conseil municipal.

Prochaine séance du conseil

Le mois de janvier et ses journées fériées étant passés, on revient à l'horaire normal des sessions du conseil, soit le premier lundi du mois. La prochaine session publique aura lieu le lundi 6 février prochain à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Le mot du maire

Depuis l'adoption du budget le 19 décembre dernier, votre conseil municipal poursuit ses rencontres portant sur des dossiers importants de la Municipalité ou avec des organismes qui ont demandé à nous rencontrer. Nous avons aussi amorcé les rencontres de consultation avec des groupes de citoyens, comme nous l'avons promis durant la campagne électorale. Permettez-moi de vous faire part de nos principales activités.

Rencontre avec Commonwealth Plywood Itée

Le 20 décembre 2005, le conseil a rencontré les représentants de la compagnie Commonwealth Plywood Itée pour faire le point sur la fermeture du moulin à scie de Labelle. D'entrée de jeu, les représentants de l'entreprise nous ont entretenu des problèmes majeurs dans l'industrie du bois et ce, au niveau de la province. Ils nous ont aussi fait part de leur intention de diriger le bois provenant des deux CAF alimentant la scierie de Labelle vers leur autre usine située à Mont-Laurier. L'intention ferme de la compagnie est de ne plus ouvrir l'usine de Labelle. Par ailleurs, ils nous ont confirmé leur intention de garder le séchoir de Labelle ouvert. Le conseil a consulté le CLD des Laurentides ainsi que le député de Labelle pour connaître les intentions de chacun des acteurs dans ce dossier. D'ici peu, le conseil sera en mesure de se prononcer dans ce dossier.

Rencontre avec les employés municipaux

En début d'année, le 4 janvier, le conseil a rencontré l'ensemble des employés de la Municipalité pour leur présenter les différents dossiers majeurs de la prochaine année ainsi que le budget 2006. Une semblable rencontre s'est tenue en soirée avec les pompiers à temps partiel.

Consultation sur le déneigement

Le 10 janvier, une rencontre des citoyens de la rue du Collège (section entre la rue des Loisirs et la rue David) avait lieu pour leur proposer une nouvelle façon de disposer la neige. Les gens présents (plus de 20) favorisaient la proposition de la Municipalité, soit la mise de la neige dans le centre de la rue permettant ainsi de libérer leur entrée ainsi que les trottoirs.

Rencontre avec le ministère des Transports

Le 11 janvier eut lieu une importante rencontre avec le ministère des Transports du Québec, portant sur divers sujets :

1. Le contournement de la municipalité de Labelle (route 117) : À ce jour, le décret pour le contournement de Labelle n'est pas encore accepté. Il reste l'approbation du ministère de l'Environnement. Si tout va bien, la première pelletée de terre pourrait avoir lieu en 2010. Il est entendu que la Municipalité de Labelle fait parti intégrante de ce dossier majeur.
2. L'entretien de la route 117 : La Municipalité a insisté auprès des représentants du ministère pour que ceux-ci s'occupent complètement de la route 117 (enlèvement de la neige sur l'accotement). Après discussions et, devant le peu d'ouverture du ministère, la Municipalité n'aura pas d'autres choix que de se charger à ses frais de l'enlèvement de la neige sur une partie du boulevard du Curé-Labelle;
3. La circulation à deux voies sur le boulevard du Curé-Labelle : Nous avons échangé sur la possibilité que le boulevard du Curé-Labelle soit une route à deux voies et ce, débutant à la hauteur de la Caisse populaire jusqu'au kiosque touristique municipal à la sortie sud.
4. Les limites de vitesse sur certaines artères de la municipalité.
5. La réfection de la chaussée du pont Joseph-Commandant : Dans ce dossier, le ministère s'engage à effectuer la réfection pour la fin de l'été 2006.

Nos responsabilités à la MRC

Le 11 janvier en soirée, votre maire a participé à une assemblée publique de consultation, en tant que commissaire, pour un projet de modification du schéma d'aménagement révisé. Ce projet vise à délimiter les ilots désstructurés en zone agricole tel que présenté dans la décision numéro 339621 rendue par la CPTAQ le 14 septembre 2005 pour les municipalités de Arundel, Brébeuf, Labelle et La Conception.

Un mois chargé en perspective

La fin du mois de janvier et le début février s'annoncent chargés. Je vous tiendrai au courant de la poursuite des dossiers.

Le Maire

Gilbert Brassard

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

192 coupons de participation ont été remplis pour le " Club des aventuriers du livre ". Parmi les 45 participants, 10 jeunes se sont partagés des prix. Si vous désirez connaître le nom des gagnants, vous pouvez consulter la liste à la bibliothèque.

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, responsable, 686-2144, poste 237.

SERVICE DES LOISIRS
Marie Rachel Charlebois
Poste # 235

Cours de conditionnement physique sur musique

Où : Dans la grande salle de l' hôtel de ville
Quand : Les jeudis à compter du 26 janvier de 19 h à 20 h
Seulement 50 \$ pour 8 semaines
Pour qui : 12 à 99 ans
Info : Marie Martine Labelle 686-2259

Cours de Karaté Réjean Renaud

Des cours de karaté seront offerts dans la grande salle de l'hôtel de ville tous les mardis de 18 h 15 à 19 h pour les jeunes de 6 à 13 ans à compter du 24 janvier prochain. Seulement 20 \$ par famille (enfants résidant à la même adresse) pour les 6 semaines.

Cours d'autodéfense pour femme

-Comment réagir lorsque quelqu'un vous suit et prévenir les différents types d'agression.
-Connaître les différents points sensibles du corps humain.
-Apprendre à se défendre avec ce que l'on a sous la main.

Cours offerts tous les mardis de 19 h 30 à 20 h 30 dans la grande salle de l'hôtel de ville à compter du 24 janvier 2006.
(Pour information ou inscription, contacter le service des loisirs.)

PISCINE MUNICIPALE DE LABELLE
Inscription ou information 686-2144 poste 234



Programmation aquatique

-Cours de natation disponibles, niveau préscolaire et junior
-Programme de conditionnement physique cours aquaforme et cours d'aquaforme prénatal
-Aquamusement – NOUVEAUTÉ !
Session débutant le 14 janvier 2006

Cours de sauvetage :



Cours médaille de bronze débutant le 21 janvier 2006

Horaire des bains libres :

Samedi et dimanche 14 h à 16 h pour tous
Lundi mercredi vendredi 19 h à 20 h pour tous
Mardi mercredi vendredi 12 h à 13 h adulte
Lundi et mercredi 20 h à 21 h adulte
Vendredi 20 h à 21 h adolescents (10 à 17 ans)

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

DIMANCHE EN MUSIQUE

Dans le cadre de la campagne plaisirs d'hiver 2006, le Comité des loisirs est heureux de vous offrir cette année encore les dimanches en musique. Voici le calendrier des dimanches. Bien sûr, l'activité est conditionnelle à la température.

22 janvier -Années 80 (disco)
29 janvier -Blues
5 février -Country
12 février -Rock N Roll
19 février -Classique
26 février -Québécois

CLUB QUAD IROQUOIS

La Municipalité souhaite souligner l'implication de monsieur Pierre Bibeau, président du Club Quad Iroquois de Labelle, qui a été nommé bénévole de la semaine par la Fédération québécoise des clubs quad le 6 décembre dernier. Le Club a aussi fait l'objet d'un reportage télévisé le 6 novembre 2005 au réseau RDS. Félicitations et merci pour votre contribution au développement de notre village!!!!

Le Club est d'ailleurs à la recherche de bénévoles " Labellois " pour divers implications: patrouilleur, organisateur d'activités, recherche de financement et / ou toute autre implication.

" Nous avons des bénévoles de La Minerve, de Rivière-Rouge qui s'impliquent, mais les gens de Labelle sont de moins en moins nombreux à accorder de leur temps pour des activités dans leur village " mentionne monsieur Bibeau.

Tous les quadistes membres et non-membres sont invités à assister aux rencontres du conseil d'administration qui ont lieu le deuxième lundi de chaque mois en haut de l'hôtel de ville de Labelle.

MERCI AU BAR LE BIO !

Le Comité des loisirs tient à remercier le Bar le Bio pour sa généreuse donation lors du dépouillement de Noël du 18 décembre dernier. Le Bio a remis environ 60 toutous et 50 \$ en argent pour l'organisation de l'activité.

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

L'Association chasse et pêche vous invite à son assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu le 1^{er} février 2006 dans la grande salle de l'hôtel de ville à 19 h 30.

Bienvenue à tous!

LABELLE EN FÊTE

Recherche des bénévoles pour former un nouveau comité et participer à l'organisation de la fête nationale 2006. Vous êtes de ceux qui sont nostalgiques à l'idée qu'il n'y a plus d'événements festifs comme auparavant dans votre village ? Alors ... impliquez-vous, contactez monsieur Sébastien Bergeron au 686-1113.

SERVICE D'URGENCE

Pour vous éviter une perte de temps inutile lors d'une demande de service d'urgence tel l'ambulance ou la police, vous êtes incité à afficher visiblement votre adresse civique. Vous comprendrez que rechercher une résidence à la noirceur au bout d'une rue, peut être difficile dans certains cas. Cette précaution peut faire une différence dans le temps d'intervention pour vous sauver la vie.

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL

Le Comité des loisirs remercie les parents d'avoir participer en grand nombre lors de cet événement. Merci aux généreux donateurs lors de la guignolée qui ont permis la tenue du dépouillement.

Le service des loisirs et le Comité des loisirs souhaitent remercier de tout cœur Valérie, Josée et Sylvie qui ont organisés de A à Z cette superbe visite du Père Noël . MERCI !

NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse, mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **troisième mardi de chaque mois**. Des mairaines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier:

Garder la forme avec bébé

Mardi le 21 février 2006

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Essaim de Labelle.

COMITÉ DE LA GARE
CHEVREUILS À LA GARE

Plusieurs personnes nous ont demandé pourquoi nous nourrissions les chevreuils à la gare ? Essentiellement, c'est pour garder ces animaux près de la forêt et éviter que certains de ceux-ci ne s'approchent encore plus des habitations multipliant les risques de collisions en traversant des rues ou des chemins. (Chemin du Moulin ou chemin de La Macaza).

Il nous apparaît préférable de garder les chevreuils à la gare, derrière la "clôture de perches", plutôt que dans nos rues ! De plus, cela représente un attrait touristique pour les visiteurs (Quad et motoneiges), les marcheurs et les citoyens de Labelle qui viennent les admirer.

Par ailleurs, tous ceux et celles qui veulent contribuer à nourrir les chevreuils à la gare sont invités à le faire en apportant de la nourriture ou vos dons à la petite cabane près de l'enclos.

Merci pour vos contributions et vos encouragements

Le Comité de la gare

CLUB DE TIR LE PISTOLET REVOLVER DE LABELLE

La discipline olympique du biathlon combine le ski de fonds et le tir à la carabine . C'est une discipline ouverte autant aux filles qu'aux garçons. Tous se rappelleront les médailles olympiques remportées par Myriam Bédard dans cette discipline.

Il y a très peu d'endroits au Québec où l'on peut pratiquer le biathlon (Valcartier essentiellement). Or, il serait possible de le pratiquer à Labelle grâce à la collaboration de nos organismes locaux. C'est une opportunité que des jeunes et des adultes ne devraient pas laisser passer.

Une rencontre se tiendra sur le lancement possible d'un programme de biathlon à Labelle, le dimanche 5 février à 14 h à l'hôtel de ville de Labelle. Le programme serait bien encadré par des instructeurs diplômés.

Les jeunes doivent venir avec leurs parents, il n'y a aucune obligation, il s'agit strictement d'une rencontre d'information . Par ailleurs, cette date est importante, les jeunes et moins jeunes intéressés se doivent d'être présent ! Il n'y aura pas plusieurs rencontres.

Pour informations supplémentaires : André 686-2247 ou Louis :275-2367

Pour ceux et celles qui ont à cœur le développement des activités des jeunes et la santé de la population, c'est une belle activité.

La Direction- Club de tir de Labelle.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Février	1er	Assemblée générale annuelle	Association chasse et pêche de Labelle	Hôtel de ville
Février	21	Garder la forme avec bébé	Nourri-Source	CLSC de Labelle